



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Résidus domestiques dangereux

Une collecte modernisée et plus verte

Lac-Mégantic, le 17 juin 2020 – Dans un souci d'améliorer ses procédés tout en garantissant la protection de l'environnement, la MRC du Granit offre désormais le service de collecte des résidus domestiques dangereux selon une méthode légèrement différente de ce à quoi les citoyens étaient habitués depuis sa mise en place, il y a maintenant 20 ans. Ainsi, un parcours a été établi afin que l'agent en environnement aille récupérer les résidus en porte-à-porte, mais ne se présentera qu'une seule fois chez les citoyens, soit au moment de la cueillette. Les émissions de CO² seront ainsi réduites et la nouvelle procédure permettra l'élimination des sacs en plastique.

Afin d'aviser les gens du passage prochain de l'agent à l'environnement, un avis postal sera expédié quelques semaines à l'avance. Comme les citoyens ne recevront plus de sac en plastique pour y disposer de leur matière, l'avis postal sera muni de coupons de couleur jaune à détacher et à fixer sur les contenants, boîtes ou sacs utilisés pour y déposer les matières qu'ils sont invités à laisser près de la porte principale de la propriété ou dans l'allée près de la maison.

La collecte débutera le 29 juin à Marston pour se terminer le 30 septembre à Nantes. La date du passage de l'agent en l'environnement apparaît sur le site web de la MRC pour chaque municipalité et celles-ci partageront l'information auprès de leurs citoyens via les bulletins municipaux ou infolettres.

Tout comme pour les autres types de collectes, la MRC du Granit s'est assurée que l'agent en environnement ait l'équipement de protection nécessaire pour limiter la propagation du virus de la COVID-19.

- 30 -

Contact :

Véronique Lachance
Agente aux communications
MRC du Granit

819 583-0181, poste 117

vlachance@mrcgranit.qc.ca

Source :

Sophie Bourassa
Responsable de l'évaluation et de l'environnement
MRC du Granit